

# PROCÈS VERBAUX

**SAISON 2021/2022**



## JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°22 - publié le 12 janvier 2022



# District Drôme Ardèche de Football

## Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°12

REUNION du 10 Janvier 2022

**Président :** DJEDOU Djamel

**Présents :** Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME, Denis GLANDU. Pascal BRUYAT

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :

[competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)

### A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

**Conformément aux directives du COMEX de la FFF, seuls les licenciés (dirigeants et joueurs) munis du Pass sanitaire pourront participer aux rencontres officielles.**

**Il est conseillé aux Clubs de prévoir un référant COVID ou à défaut tout dirigeant licencié pour le contrôle du Pass sanitaire (en présence de son homologue adverse).**

La commission vous invite à prendre connaissance des directives concernant le protocole sanitaire sur le site du District.

RAPPEL : Pour les demandes de modifications (heure, date, terrains) pour une meilleure gestion de compétitions, merci de passer par Foot clubs et de respecter le délai de 12 jours.

### RAPPEL AUX CLUBS

**La commission informe que pour tous les reports, les demandes doivent être validées par la commission. Aucun report ne sera accepté suite à une entente entre clubs.**

Nous rappelons que les horaires du samedi 20h00 et du dimanche 12h30/13h00 (lever de rideau) et 14h30/15h00 (match principal) sont des horaires officiels.

Pour tous autres horaires, il vous faut l'accord du club adverse et l'homologation de la commission Séniors.

### REFERENT D1 ET D2

Responsable :

**Éric THIVOLLE**

### REFERENT D3

Responsable :

**Stéphan MONTALBANO**

## REFERENT D4 ET D5

Responsable : **Bernard DELORME**

**Pour la phase 2 de D5 :** Modification règlementaire suite au comité de Direction, les modalités d'accès à la poule d'accession sont définies comme ci-dessous (remplace la précédente diffusion) :

**Poule d'accession =>** 54 équipes à savoir : les 3 premiers de chaque poule de la phase 1 + les 3 meilleurs Quatrièmes. Elle sera composée de 9 poules de 6 équipes.

Pour le Challenge qui concernera les équipes restantes et les nouvelles équipes → sera constitué de X poules de 5 à 6 équipes.

**INFORMATION IMPORTANTE POUR LES CLUBS DE D5 :** La commission demande aux Clubs de se positionner sur l'engagement ou le non-engagement pour la phase 2 « Challenge » par mail.

Suite à des réserves techniques portées par le Club de US ANCONE 2 Lors de la rencontre de championnat Séniors D4 du 21/11/2021, la commission de l'arbitrage, après étude du dossier a décision a été prise de rejouer le Match :

**La rencontre de D4 : LA COUCOURDE / US ANCONE 2 se jouera donc le 06 Février à 14h30.**

## RESPONSABLE DELEGATION et REFERENT FMI

Responsable:

**Éric THIVOLLE**

Après 3 mois de compétitions, la commission remarque que beaucoup de clubs négligent l'utilisation de la tablette FMI et la transmission des informations relatives au match.

## COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

**Décalage de calendrier coupes :** les 1/8èmes de Finale des coupes René GIRAUD et Xavier BOUVIER se dérouleront le Week-End des 05 et 06 Mars 2022.

**Le tirage des 1/8 ème de finale des coupes aura lieu le 10 Février 2022 au siège du District,** si la situation sanitaire le permet les Clubs qualifiés seront invités, sinon le tirage sera effectué en direct sur le réseau social Facebook.

## RESPONSABLE VETERANS

Responsable:

**Stéphan MONTALBANO**

Les Clubs désirant engager une nouvelle équipe dans la catégorie Vétérans pour la deuxième phase sont priés de se faire connaître en envoyant un mail à la commission. Vous pouvez aussi contacter Mr MONTALBANO au 06.25.45.06.02 ou par mail : [competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)

La composition des poules pour la deuxième du championnat Vétérans sera disponible le 14 Janvier 2022.

Dates des journées de championnat Vétérans (2<sup>ème</sup> phase) :

- 28 Janvier 2022
- 04 Février
- 11 Février
- 04 Mars
- 11 Mars
- 25 Mars
- 01 Avril
- 08 Avril
- 06 Mai
- 20 Mai
- 

Dates des coupes Vétérans (sous réserve de contexte sanitaire) :

- 1<sup>er</sup> tour de cadrage 18 Mars 2022
- 2<sup>ème</sup> tour le 15 Avril
- 3<sup>ème</sup> tour 13 Mai 2022
- Plateau final date à déterminer Fin Mai / début Juin 2022

## FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

**Denis GLANDU**

### RAPPEL :

Les reports de Matches pour un problème d'effectif, de joueurs grippés, gastro etc..... ne sont pas acceptés, sauf, pour les cas de COVID ou soucis grave.

Si vous rencontrez un problème avec la tablette FMI, vous devez impérativement rédiger une feuille de match papier (téléchargeable sur le site du District), puis la poster ou la déposer au District dans les 48h (passé ce délai le Club fera l'objet d'une amende forfaitaire).

La présentation des licences et du Pass sanitaire est obligatoire. Quelques Clubs semblent vouloir s'en affranchir, ce qui n'est pas acceptable, même en foot diversifié.

Les joueurs en double licence ne peuvent pas faire deux rencontres, 2 jours consécutifs. A titre d'exemple, un joueur qui joue le Dimanche ne peut pas jouer le Lundi mais pourra jouer le Mardi.

Si des informations dans ce sens reviennent de nouveau à la commission, un contrôle de feuilles de Matches sera effectué pour les Clubs concernés, si une infraction est constatée le Club et le ou les joueurs seront sanctionnés.

### COUPE PAUL GATEAUD :

**Le tirage de la Coupe Paul GATEAUD a été effectué au siège du District par Pascal BRUYAT.**

**Les Clubs peuvent en prendre connaissance sur le site du District.**





## Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 17  
du 10 janvier 2022

### COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

L'ensemble des membres de la commission vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année à venir en espérant que nous pourrions enfin retrouver une pratique normale de notre sport au plus vite. En attendant nous vous remercions de bien vouloir mettre en pratique le protocole sanitaire : port du masque obligatoire en extérieur comme en intérieur, contrôle des pass sanitaires et malheureusement pas de buvette ni collation.

### CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

#### Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Les demandes de modifications de match sont à faire sur footclubs et ce, 12 jours avant la rencontre concernée que ce soit pour un changement de dates, d'installations ou d'horaires. Il est impératif que les deux clubs concernés donnent leur accord.

Devant les demandes de plus en plus fréquentes de report de match, nous vous informons que désormais seuls les reports cause cas covid avec justifications par mail seront acceptés ainsi que les demandes de report cause intempéries avec envoi par mail de l'arrêté correspondant. Les autres motifs ne sont donc plus valables et l'équipe ne pouvant jouer devra déclarer forfait.

**En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre. Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire. Les clubs n'utilisant pas la FMI seront amendés.**

### CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

#### Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Les demandes de modifications de match sont à faire sur footclubs et ce, 12 jours avant la rencontre concernée que ce soit pour un changement de dates, d'installations ou d'horaires. Il est impératif que les deux clubs concernés donnent leur accord.

Devant les demandes de plus en plus fréquentes de report de match, nous vous informons que désormais seuls les reports cause cas covid avec justifications par mail seront acceptés ainsi que les demandes de report cause intempéries avec envoi par mail de l'arrêté correspondant. Les autres motifs ne sont donc plus valables et l'équipe ne pouvant jouer devra déclarer forfait.

**Les calendriers pour la phase 2 seront faits le lundi 10 janvier 2022 et en ligne sur le site du district la même semaine**

En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre. Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire. Les clubs n'utilisant pas la FMI seront amendés.

## COUPES DEPARTEMENTALES CAMOU WOLF et DRESHER TARDY

Le tirage de la coupe a été fait le jeudi 16 décembre, il est consultable en ligne sur le site du district.

## POULE U11 F

### Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U11 (nées en 2011), les U10 (nées en 2012), les U9 (nées en 2013)

Ballon taille 4

Horaire officiel : Le samedi à 14h00

**Merci de nous adresser au plus tôt, à l'adresse mail ci-dessus, la fiche plateau établie.**

## CHAMPIONNAT U13F

### Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13 (nées en 2009), les U12 (nées en 2010), les U11 (nées en 2011).

Ballon taille 4, 2 mi – temps de 30 mn

Horaire officiel : Le samedi à 15h30

**L'ensemble des rencontres de la phase 1 doivent être jouées au plus tard le 15 janvier 2022.**  
**S'il y a des clubs qui souhaitent engager des équipes supplémentaires pour la phase 2, merci de vous faire connaître par l'envoi d'un mail à la commission.**

## CHAMPIONNAT U15 F

### Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Suite à la réunion du 17 septembre au district et à la demande des clubs présents, peuvent jouer dans cette catégorie, les U15 (nées en 2007), U14 (nées en 2008), U13 (nées en 2009) et U12 (nées en 2010).

Ballon taille 5, 2 mi- temps de 35 mn

Horaire officiel : Le samedi à 15h30

**L'ensemble des rencontres de la phase 1 doivent être jouées au plus tard le 15 janvier 2022.**  
**S'il y a des clubs qui souhaitent engager des équipes supplémentaires pour la phase 2, merci de vous faire connaître par l'envoi d'un mail à la commission.**

## CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18 (nées en 2004), U17 (nées en 2005), U16 (nées en 2006) et les U15 (nées en 2007)

Horaire officiel le samedi à 15h30

Ballon taille 5, 2 mi-temps de 40 mn

**L'ensemble des rencontres de la phase 1 doivent être jouées au plus tard le 15 janvier 2022.**  
**S'il y a des clubs qui souhaitent engager des équipes supplémentaires pour la phase 2, merci de vous faire connaître par l'envoi d'un mail à la commission**

## FUTSAL

Les finales de futsal se dérouleront le dimanche 20 février 2022 à Bourg de Péage.

D'autres informations vous seront communiquées ultérieurement.



## INFORMATIONS AUX CLUBS

**La commission féminine relance pour cette saison l'opération « femmes foot » en Drôme Ardèche. Cette année, les clubs doivent mettre à l'honneur une joueuse (quelque soit son âge) qui s'implique dans la vie associative du club.**

L'ensemble des clubs ont reçu sur leur adresse mail officielle une présentation de cette opération ainsi que la fiche réponse à remplir et à nous retourner pour le 15 avril 2022.

Les lauréates seront reçues au district pour une réception.

Les clubs peuvent nommer au maximum 2 joueuses.

**Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour les séniors F, Les U18F et les U15F.**

**En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre.** Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire



**PROCÈS-VERBAL N°21  
du 11/01/2022**

**Présents :** CHANAS Flavie, REBOULLET Mathilde, LAULAGNET Roselyne, BRESSON, Claude, FUSTIER Thomas, AUBERT Philippe,

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Permanences :** Le mercredi de 18h30 à 20h00.

### DISPOSITIONS SITUATION SANITAIRE

A la suite de la mise en application des dispositions légales, des protocoles validés par la FFF régissent les compétitions nationales, régionales et départementales. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, ces protocoles sont amenés si nécessaire à être modifiés en cours de saison mais toujours dans le respect des décisions légales.

Ces protocoles comportent un certain nombre de règles qui s'appliquent à l'ensemble des compétitions organisées par la FFF les ligues et les districts (voir sur le site interne du District le protocole des compétitions régionales et départementales).

-----

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

### COORDONNEES DES RESPONSABLES CATEGORIES DES CLUBS

**La Commission des Jeunes demande aux clubs de bien vouloir lui communiquer les noms et coordonnées (mail, téléphone) des responsables des Ecoles de foot et Foot à 11 Jeunes, pour un usage interne au District.**

Les clubs ont aussi la possibilité de faire apparaître ces renseignements dans leur espace club sur le site internet du District (Le staff), à partir de Footclub, avec l'accord des intéressés, pour faciliter la communication entre clubs.

### TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

***Les mesures sanitaires en vigueur le jour des tournois devront être appliquées.***

## ENTENTES – SAISON 2021 / 2022

Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les équipes de D1 en entente ne peuvent pas monter en Ligue.

## U7- U9

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Thomas FUSTIER : 06.60.27.23.81

### Plateaux phases printemps

La composition des poules de ces catégories de pratique sera prochainement en ligne sur le site internet du District.

1ère journée U 9, le 29 Janvier 2022,

1ère journée U 7, le 5 Février 2022.

#### Modification Poules U9 Phase Printemps :

Poule 3 : intégration d'un 2<sup>e</sup> groupe de l'AS CORNAS (B),

Poule 4 : Sortie du groupe de l'US MOURS (A), intégration du FC BREN (nouvelle équipe),

Poule 5 : Sortie du FC RHÔNE VALLÉES, intégration du groupe de l'US MOURS (A),

Poule 6 : Intégration du AC YACOUB FOOT (nouvelle équipe),

Poule 7 : Sortie de l'US ROCHEMAURE, intégration de l'AS SUD ARDECHE (A), FA LE TEIL MELAS et FC RHÔNE VALLÉES,

Poule 8 : Sortie du FA LE TEIL MELAS, intégration de l'US ROCHEMAURE et AS PIERRELATTE (A),

Poule 9 : Sortie de l'AS PIERRELATTE (A),

Poule 10 : Sortie de AS SUD ARDECHE (A)

#### Modification Poules U7 Phase Printemps :

Nous avons réalisés certaines modifications afin de rééquilibrer le nombre d'équipes par plateau.

Poule 2 : Intégration de ES NORD DRÔME,

Poule 3 : Sortie de l'ES NORD DRÔME, intégration de FC HERMITAGE,

Poule 5 : Sortie de FC HERMITAGE, intégration de l'US MONTMEYRAN,

Poule 6 : Sortie de ACE FC, intégration de RHÔNE CRUSSOL FOOT (B),

Poule 7 : Sortie de l'US ROCHEMAURE & RHÔNE CRUSSOL FOOT (B), intégration de ACE FC,

Poule 8 : Intégration de l'US ROCHEMAURE,

Poule 9 : Intégration de l'US DRÔME PROVENCE

### Rappel règlement

Les plateaux **U 9** doivent se jouer **le samedi après midi à 14h**

Si les clubs souhaitent jouer le matin, ils doivent obtenir **l'accord de tous les autres clubs de la poule si non les plateaux se jouent obligatoirement à l'heure officielle.**

Les plateaux **U 7** doivent se jouer **le samedi matin à 10h30**

Si les clubs souhaitent jouer l'après-midi, ils doivent obtenir **l'accord de tous les clubs de la poule si non les plateaux se jouent obligatoirement à l'heure officielle.**

Les fiches bilan disponibles sur le site dans documents- documents compétitions jeunes- doivent être complétées avant chaque plateau par le club organisateur et envoyées rapidement à compétitions. Jeunes.

## U11

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les calendriers de la phase printemps sont en ligne sur le site internet du District.

### **Prochains Rendez-vous U11 :**

Samedi 29 Janvier 2022.

## U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## U15

Flavie CHANAS : 06 21 43 38 99 \_ Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93

**[competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)**

- **Coupe Gilbert PESTRE**

Les rencontres auront lieu le 22 janvier à 15h00.

Veuillez consulter footclubs ou le site du District rubrique compétitions.

- **Championnats D3, D4 et D5**

Les poules sont disponibles sur le site ou footclubs.

La 1 ère journée aura lieu le 29 janvier 22.

Pensez à faire vos demandes de modifications d'horaire sur footclubs rapidement

### **Rappel aux clubs :**

Nous rappelons que les courriers concernant les changements de terrain ou d'horaire doivent comporter **obligatoirement le numéro du match concerné et provenir de la boîte officielle du club.**

## U16 INTERDISTRICTS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Programmation match en retard du 12 / 12 / 2021 :

ASF Pierrelatte – Roannais Foot 42 se jouera le Dimanche 16 Janvier 2022 à 13h00.

## U18

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

L'horaire officiel des rencontres est fixé au dimanche à 10h00.

Coupe G. ETIENNE : Le tirage des huitièmes de finales est en ligne.

Concernant PORTES LES VALENCE 2 / ES CHOMERAC, suite à la décision de la Commission des Règlements, qualification de l'ES CHOMERAC.

Championnats D3, D4 et D5 :

Les poules sont disponibles sur le site ou footclubs.

La 1ère journée aura lieu le 30 janvier 22.

Fiches d'intentions U18D1 :

Pour les équipes qui évoluent en D1, merci aux clubs de penser à nous faire retour des fiches intentions. Pour rappel, ce document doit nous parvenir avant la dernière journée des rencontres « aller ». Il s'agit d'un questionnaire qui permet de vous positionner, en cas de monter au niveau régional.

## FUTSAL JEUNES

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Dates des prochains plateaux :

Compte tenu des incertitudes liées à l'évolution de la situation sanitaire, et afin de protéger les pratiquants et leurs familles, les compétitions Futsal U13, U15G et U18G ont été arrêtées définitivement pour la saison 2021 / 2022.

A ce jour le rendez vous des finales le Dimanche 20 Février 2022 est maintenu pour les catégories U15F, U18F et Seniors F.

Ces finales sont programmées au Complexe VERCORS de Bourg de Péage.



## Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 22  
du 12 janvier 2022

### LA C.D.A. DEMANDE A CERTAINS ARBITRES DE NE PLUS APPELER LEUR DESIGNATEUR POUR AVOIR DES MATCHS.

#### PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 15 & 16 JANVIER 2022

- MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17).

Merci de contacter, à partir du samedi matin uniquement, la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage et non votre désignateur. Vous pouvez également contacter le Président de la C.D.A. : Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

#### RAPPEL DES EDUCATEURS DIPLÔMES PRESENTS

**LA C.D.A. VOUS RAPPELLE DE METTRE VOTRE LISTE A JOUR (voir liste ci-dessous, plus bas). DES ERREURS ONT ETE CONSTATEES LORS DES DERNIERES JOURNEES.**

#### RENCONTRES JANVIER 2022

Nous vous rappelons de bien surveiller vos désignations car il y a des matchs en retard.

#### DERNIER RATTRAPAGE DU TEST TAISA LE 22/01/2022 A PONT DE L'ISERE

Conformément aux dispositions relatives au test physique « TAISA », la Commission de District de l'Arbitrage vous informe que **la dernière séance de rattrapage aura lieu le samedi 22 janvier 2022 au stade synthétique à PONT DE L'ISERE.**

Il est instamment rappelé à tous le caractère **OBLIGATOIRE** de votre participation à cette séance physique. Dans ces conditions, nous vous prions de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que vous puissiez participer au test physique.

#### **Déroulement :**

- 10h00 : Accueil des arbitres
- 10h15 à 10h30 : Echauffement
- 10h35 : Début du test physique
- 11h30 : Fin de l'épreuve physique

#### **Matériel à prévoir (arbitres adultes et jeunes) :**

- Tenue sportive (short, chaussettes, maillot, baskets obligatoires, bouteille d'eau ou gourde...) et nécessaire de toilette.

Cette séance de rattrapage concerne en priorité les arbitres blessés et/ou indisponibles depuis le début de la saison 2021/2022 (voir liste ci-dessous).

Bien entendu, tous les arbitres qui n'ont pas réussi le nombre de tours minimum lors des précédents tests

peuvent y participer.

**Pour information, tous les arbitres adultes et jeunes qui seront absents, excusés ou qui n'auront pas réussi le test physique ne seront pas désignés jusqu'à la fin de la saison sportive 2021/2022.**

NOM	PRENOM	Catégorie arbitre
CHAABI	YANIS	District 1
PINTO	PATRICK	District 3
SAADA	HACHEMI	District 3
AMARA	MOHSEN	District 4
AMEUR	ZOUHAIER	District 4
BAGHOUGHY	AZIZ	District 4
BARBOSA	LAURENT	District 5
BERTRAND	SEBASTIEN	District 4
CAUVIN	NICOLAS	District 4
FARIA CARVALHO	BRUNO	District 4
GHEBBARI	JEREMY	District 4
KHIATI	NACER	District 5
LEBEAU	QUENTIN	District 4
NDIAYE	FALOU	District 4
PERRI	VINCENT	District 4
PIGNON	KEVIN	District 4
LYVER	SEBASTIEN	District Assistant 2
MORET	JAMES	District Assistant 2
PERDRIOLE	RAPHAEL	District Assistant 2
BADAD	AMINE	District JAD
BANCEL	DENIS	District JAD
DUSSAUD	ROMAIN	District JAD
DYOURI	YOUSRA	District JAD
FRAISSE	MATEO	District JAD
MONTOYA	MELINA	District JAD
ROMEGOUX	CLEMENT	District JAD
WADJIB	IMRANE	District JAD
YILDIZ	FATIH	District JAD

## CLÔTURE DE LA FMI (POUR TOUTES LES CATEGORIES)

Nous avons constaté que depuis le début de la saison que trop d'erreurs se produisent lors de la clôture de la FMI, ce qui peut avoir des conséquences très importantes pour les clubs.

Nous vous rappelons qu'il est impératif, lors de la clôture de la FMI, d'avoir dans votre vestiaire, soit les deux capitaines pour les adultes, soit les deux coachs pour les jeunes. Il faut leur demander de bien vérifier l'historique des faits de jeu et ensuite les faire signer et clôturer en leur présence la FMI.

Le Règlement Intérieur sera appliqué si cela n'est pas fait.

## NOTES DE FRAIS D'ARBITRAGE

Il est rappelé que lorsqu'une rencontre ne se joue pas pour diverses raisons (arrêté Municipal, terrain impraticable, absence de l'équipe visiteuse, etc....) **vous devez UNIQUEMENT prendre les frais de déplacement et non les frais d'équipement.**

Certains arbitres prennent la totalité, ce que reprochent les clubs.

## ABSENCES DE DERNIERE MINUTE

Lors de sa dernière séance du Bureau, la C.D.A. a décidé que pour chaque absence de dernière minute (que ce soit pour blessure professionnelle ou tout autre raisons), **vous devez impérativement en avertir la personne de permanence arbitrale du week-end et joindre le plutôt possible un justificatif..... J + 6..... (certificat médical, attestation professionnelle etc....auprès de la Commission des arbitres).**

Pour tout manquement à ce devoir, la C.D.A. appliquera Le Règlement Intérieur.

## PORTAIL FFF

**ATTENTION !** De plus, si vous avez un problème avec votre Portail FFF, veuillez contacter la Ligue à l'adresse ci-après : « [pole-technique@fff.fr](mailto:pole-technique@fff.fr) »

La C.D.A. vous rappelle aussi que vous devez consulter chaque semaine la rubrique « messages » sur votre Portail des Officiels.

## RAPPORTS DISCIPLINAIRES

La C.D.A. vous rappelle que vous devez faire votre rapport avant le mercredi soir. En cas de carton rouge, pensez à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport.

Elle vous rappelle aussi, comme annoncé lors des Assemblées Générales, que suite de deux jaunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels.

Attention si le portail des officiels ne marche pas et si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne vous devez faire le rapport circonstanciel avec envoi par mail à la boîte mail discipline.

## DESIGNATIONS

Pour toutes vos questions, vous pouvez utiliser la boîte mail. Merci de ne pas contacter systématiquement le désignateur.

Nous vous rappelons aussi qu'il est important de consulter vos désignations jusqu'au vendredi soir 20 heures, car des modifications peuvent y être effectuées tout au long de la semaine ainsi que les horaires ou les terrains.

La C.D.A. vous prévient de tout changement qu'à partir du vendredi soir après 20 heures.

## INDISPONIBILITES

La C.D.A. vous rappelle que pour toute indisponibilité, elle doit être déposée 15 jours avant et doit être gérée sur l'ensemble du week-end. Toute indisponibilité non déposée dans les temps et dans le créneau horaire, l'arbitre sera considéré comme libre et donc pouvant être désignable.

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.



## AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022

**La Commission de District de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCES VERBAUX et ARBITRAGE**

*Il est rappelé aux arbitres qu'il est obligatoire d'être présent au stage de recyclage.*

*En cas d'absence vous devez envoyer vos excuses par mail à la boîte mail arbitre, en copie à Roland VIALLET si cela n'est pas fait une perte de 10 pts vous sera mis sur votre note d'assiduité.*

*Vous devrez également être présent au rattrapage sinon une nouvelle perte de 10 pts vous sera imputée.*

### **JANVIER 2022**

- Samedi 22 janvier :

*Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)*

### **FEVRIER 2022**

- Samedi 12 février :

*Formation continue des arbitres classés D1 et D2*

- Samedi 19 février :

*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18*

### **MARS 2022**

- Samedi 5 mars :

*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18*

- **Samedi 19 mars :**

***Rattrapage des Formations continues de toutes les catégories d'arbitres***

### **MAI 2022**

- Vendredi 13 mai :

*Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)*

## SEANCE DE RATTRAPAGE POUR LES FORMATIONS CONTINUES DE TOUTES LES CATEGORIES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe qu'une séance de rattrapage de la formation continue pour toutes les catégories, est programmée le **samedi matin 19 mars 2022** (Lieu et horaire restent à définir). Merci d'en prendre note. **Toute absence non justifiée entraînera l'application du Règlement Intérieur de la C.D.A.**

**COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES  
ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES SENIORS ET JEUNES**

### **RAPPEL IMPORTANT**

Comme indiqué lors des 2 assemblées générales des arbitres de début de saison, la Commission de District de l'Arbitrage vous rappelle que les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés sont toujours en vigueur pour la saison sportive 2021/2022.

Cette mesure a pour objectif d'améliorer la qualité du jeu, de faire progresser les joueurs et par conséquent de lutter plus efficacement contre la violence et les incivilités.

Les équipes concernées sont :

**SENIORS « D1 » et « D2 »**

**U18 « D1 » et « D2 »**

**15 « D1 » et « D2 »**

La liste est disponible sur le site internet du District « rubrique « arbitrage/documents arbitrage »

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres qui officient dans ces catégories, de veiller scrupuleusement au pointage des éducateurs diplômés en respectant les 2 points indiqués ci-dessous :

Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.

En cas d'inscription sur la feuille de match d'un éducateur autre que celui qui est mentionné dans le document ci-joint, envoyer un mail pour signaler l'anomalie à l'adresse suivante :

[district@drome-ardeche.fff.fr](mailto:district@drome-ardeche.fff.fr) avec copie à [jmjpion26@gmail.com](mailto:jmjpion26@gmail.com)

Nous vous rappelons que l'éducateur doit être présent :

Lors de la réunion d'avant match

Lors de la rencontre sur le banc de touche

Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

**Et de bien le mentionner sur la FMI ans la rubrique « Règlements Locaux »**

**Voici la Liste mise à jour le 31 décembre 2021.**

Les clubs n'ayant pas répondu sont en infraction.

Si vous constatez des anomalies, veuillez-nous en informer dans la rubrique informations « Règlements locaux » sur la FMI.

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

Seniors D 1			
FC Bourg les valence	BEDIKIAN Sevan	CFF3	2 568 642 874
Olympique Centre Ardeche	BRUYAS Jordan	BMF	2 598 624 351
Châteauneuf sur isère	KOSSINGOU Eric	BEF	2 588 641 850
Chavanay AS 2	BONNEFOND Anthony	BEF	2 558 618 473
Foot Mont Pilat	FAVERJON Marc	BEF	2 520 346 158
Mours st Eusèbe	RAILLON Anthony	AS	2 588 681 957
FC Péageois	CARDOSO Joaquim	CFF3	2 510 949 750
Portes Hautes Cévennes	GINEYS Jean-Marc	I 1 stage au 31/12/21	2520 243 791
FC Portes les vVlence	GRIVEAU Steve	BEF	2 508 661 714
PS Romans	ALPHANT Michel	DEF	2 519 414 993
OL Salaise Rhodia 2	LIBERO Jean-Marc	BEF	2 520 921 303
FC Chanas serrières Sablons	MARION Fabrice	AS	2 500 558 348
Valence FC	BOMPUIS Florian	CFF3	2 511 139 397
La Valdaine FC 2	REGLAIN Emmanuel	Déro CFF3 au 31/12/21	2 510 470 775

Seniors D 2 - Poule A			
ES Boulieu les Annonay	PALISSE François	BMF	2 520 251 491
FC Chatelet	MALATRAIT Alex	AS	2 510 472 979

Cornas AS	DESBOS Rémy	AS	2 520 520 724
US Davézieux	ORIOU Pierrick	AS	2 548 640 508
Esp Hostun	DESCHAMPS Philippe	BEF	2 510 477 796
RC Mauves	LEFEBURE Sréphane	CFF3	2 529 420 001
Montmeyran US	MESPLES Steve	CFF3	2 520 348 079
Rhône Crussol Foot 2	BOUVERON Hervé	AS	2 599 862 510
St donat AS	JACOBUCCI Christophe	CFF3	2 538 635 239
FC St jean de Muzols	CLOZEL Nicolas	BEF	2 568 620 826
ES Sarras St Vallier	AVIGNON Quentin	BMF	2 528 715 200
US du Val d'AY	BOURNAC Benjamin	BMF	2 510 698 621

Seniors D 2 - Poule B			
Allan Fr	AUGIER Bastien	AS	2 588 635 568
AS Berg helvie	NAJI Driss	BE	2 520 530 265
FC Chabeuil	ZOCCO Sandro	BE1	2 510 696 028
ES Chomerac	SOLHEIHAC Mickaël	BMF	2 520 529 860
US Montélimar	MARTINEZ Cyrille	BEF	2 520 352 620
FC Montélimar	SAYARI Hicham	AS	2 568 630 625
AS Portugais de Valence	FEREZ Manu	I 1 stage au 31/12/21	2 529 407 190
Rhône Vallées FC 2	MEGHIDAS Akli	AS	2 520 246 368
Avenir Sportif Sud Ardèche 2	SAUNIER Jean-Michel	I 1 stage au 31/12/21	2 510 468 149
FC Tricastin	CHAHBOUN Adil	BEF	1 756 210 637
AS Valencsolles	MECHIGHHEL Nadil	CFF3	2 558 617 490
AS Véore Montoisson	ROUSSET Damien	AS	2 588 623 129

U18 D1			
CO Châteauneuf du Isère	DELNATTE Jean-François	BE1	2 500 268 260
Chavanay AS	EXBRATAT Patrick	CFF3	2 520 347 161
Ent Crest Aouste	DIACK Amath	Déro CFF3 au 31/12/21	2 518 673 227
US Davézieux Vidalon 1	VALLET Anthony	BEF	2 520 428 199
Gf Hermitage Tournon	HERELIER Frédéric	CFF3	2 510 693 924
US Mours St Eusèbe	GONCALVES David	CFF3	9 602 702 223
Portes les Valence	PERISSOUTTI Cédric	CFF3	2 520 433 204
FC Rhône Vallées	FLAUTO Sylvain	BEF	2 500 013 061
St Donat AS	DUMAS Fabrice	I 1 CFF3 au 31/12/21	2 518 698 530
US Val d'AY	AVIGNON Quentin	BMF	2 528 715 200
Vallée du Jabron	GRANGIETTO Julien	Déro CFF3 au 31/12/21	2 588 657 274
Vallis Aurés foot	ROUSSET Jérôme	BMF	2 510 477 809

U18 D2			
FC Annonay	BLANC Alexis	BEF	2 508 663 326
Bourg les Valence FC	N'DIAYE Oumar	I 2	2 520 044 585
AS Cornas	DERIVAZ Jean6pierre	CFF3	2 510 478 467
US Davézieux Vidalon 2	VALLET Anthony	BEE1	2 520 428 199
FC Eyrieux Embroye	DELARBRE Laurent	Déro CFF3 au 31/12/21	2 546 930 881
Foot Mont Pilat	SOUTEIRAT Kevin	BMF	2 528 708 924
FC Larnage Serves	CHEVREUIL Sébastien	AS	2 529 400 377

Pierrelatte ASF	DIEULOT Ludovic	BMF	1 931 086 201
Rhône Crussol Foot 07	BECERRA Fabien	BMF	2 538 640 873
OL Salaise Rhodia	DEBBAH Farès	BEF	2 568 624 284
Ruoms Olympique	LE TOHIC Sébastien	Déro CFF3 au 31/12/21	2 543 309 174
Avenir Sportif Sud Ardèche	MOINE Alexis	Déro CFF3 au 31/12/21	2 598 623 368
Valence FC	YAO Jean-Pascal	AS	2 500 014 505

U15 D 1			
Annonay FC	KAYA Ali	BMF	2 508 663 326
ES Boulieu les Annonay	SANCHEZ Albert	I 1 stage au 31/12/21	2 599 860 709
Chavanay AS	PERONI Damien	BMF	2 548 610 340
US Davézieux 2	CHAOUF Ilias	CFF2	2 543 839 268
Gf Hermitage Tournon	BARRE Julien	BMF	2 529 425 235
US Montélimar	BAIL Christophe	Déro CFF2 au 31/12/21	1 731 055 834
Montélimar FC	BOUZIANE Salim	BEF	2 520 243 332
US Mours St Eusèbe	PESSAS Philippe	I 2	2 500 092 084
OI Salaise Rhodia	FABRY Laurent	CFF3	2 529 421 359
Portes les Valence	BINAUD Laurent	CFF3	2 520 247 060
US Val d'Ay	BOURNAC Benjamin	BMF	2 519 429 986
US Vallée du Jabron	MOATASSIM Gildas	BEF	2 519 404 360

U15 D 2			
Bourg St andéol	PIRES Alexandre	Déro CFF2 au 31/12/21	2 543 156 235
FC Bourg les valence	JOUAN Jannick	Déro I1 au 31/12/21	2 500 536 957
Olympique Centre Ardèche	BRUYAS Jordan	BMF	2 598 624 351
Plateau ardèchois FC	MERCIER Robin	BMF	2 543 588 898
FC Eyrieux Embroye	DE BURINE Luc	Déro CFF1 au 31/12/21	2 545 718 500
Larnage Serves FC	BOUTRY Geoffroy	I 2	2 558 610 469
Foot mont Pilat	BAJU Lucas	Déro CFF1 au 31/12/21	2 544 141 941
US Montélimar 2	BACHI Anouar	Déro CFF2 au 31/12/21	1 420 598 926
US Mours st eusèbe	MONTEYREMARDE Michel	I 2	2 520 232 679
Rhône Crussol Foot 2	BROC Stéphane	BEF	2 510 473 247
AS St Marcel les Valence	GINEYS Nathan	Déro CFF1 au 31/12/21	2 544 161 436
Sud Ardèche F. Av /2	PAILHES Christophe	I 2	2 538 631 964

## COURRIER DES ARBITRES

- . **BARBOSA Laurent** : Courriel nous informant de son changement d'adresse postale et de son absence au dernier test TAISA du samedi 22 janvier 2022 pour raisons professionnelles. Lu et noté.
- . **VIUGEAS Tom** : Courriel nous adressant son certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 21/01/2022. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **COISSARD Stéphane** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'à nouvel ordre. Lu et noté.

- . **PERDRIOLE Raphaël** : Courriel nous informant de son absence au dernier test TAISA du samedi 22 janvier 2022 pour raisons personnelles. Lu et noté.
- . **NDIAYE Falou** : Courriel nous adressant ses vœux pour l'année 2022. Lu et noté. Remerciements.
- . **ESTEBEN-CATTEL Adrien** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'à la fin de la saison pour raisons médicales (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **SOUL Khaled** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 07/02/2022 raisons médicales (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **GHARIBIAN Stéphane** : Courriel nous informant de son désir de démissionner du corps arbitral. Lu et noté. Nous regrettons sa décision tout en la respectant et le remercions pour tous les services rendus.

#### INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (ECUSSON)

Le port de l'écusson est obligatoire (sauf pour les stagiaires). Ceux qui n'en ont pas ou qui l'aurait perdu peuvent le demander à Roland VIALLET Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)  
Le montant de l'écusson est de 5€ qui sera prélevé à votre club d'appartenance.

#### INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (LIVRE)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « **le Football et ses règles** » édition 2022 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le Secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**



# COMITÉ DE DIRECTION

COMPTE-RENDU N°5  
Réunion du lundi 20/12/2021

## MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION PRÉSENTS :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
VALLET Jean-François	X		
ARNAUD Roland	X		
AUBERT Philippe	X		
BETTON Bernard	X		
BRESSON Claude	X		
BRET Vincent	X		
BRUNEL Nicolas	X		
BRUYAT Pascal	X		
COURTHIAL Bruno		X	
D'AGOSTINO Dominique	X		
DELORME Bernard	X		
DJEDOU Djamel	X		
FAURIE Pierre		X	
GALES Gérald	X		
GIRON Patrick	X		
JULIEN Laurent	X		
LAULAGNET Roselyne	X		
MARLHIN Alexandre	X		
MILHAN Eric		X	
MONTALBANO Stéphan		X	
PELAT Philippe	X		
PELIN Nathalie	X		
PION Jean Marie		X	
REBOULLET Mathilde		X	
VILLAND Jean François	X		
ZAVADA Richard	X		

## SALARIÉS PRÉSENTS :

NOM - Prénom	Fonction	Présents	Excusés	Absents
VALLET Yann	CTR Chargé du Plan de Performance et Formation	X		
FOURNEL Thibault	Responsable Développement et Communication	X		

## **ORDRE DU JOUR :**

- I. INFORMATIONS DU PRESIDENT
- II. CALENDRIER DU MOIS DE JANVIER 2022
- III. DEMANDE DU FC BOURGUISAN
- IV. RESSOURCES HUMAINES
- V. DOSSIER NOUVELLES PRATIQUES FEDERALE
- VI. WEEK-END BENEVOLES A CLAIREFONTAINE
- VII. MEDAILLES DE DISTRICT
- VIII. ARBITRAGE
- IX. REUNIONS DE SECTEUR
- X. MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION
- XI. AMENAGEMENT DU BATIMENT - INVESTISSEMENT
- XII. POINT D'ETAPE PROJET TECHNIQUE
- XIII. QUESTION DIVERSES

## **I. INFORMATIONS DU PRESIDENT**

JF. VALLET effectue le retour de l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot ainsi que celle de la FFF. Il évoque entre autres :

- Les modifications liées au statut de l'arbitrage,
- La création d'une commission fédérale de l'arbitrage,
- Le plan « PERFORMANCE 2024 » mis en place par la FFF pour les trois prochaines années,
- L'évolution du nombre de licences. Celui-ci s'élève à 25 624 à ce jour contre 24 493 au 30 Juin 2021.

Le Président informe également que la parution hebdomadaire des procès-verbaux sera interrompue jusqu'au mercredi 5 janvier en raison des congés du personnel administratif.

Enfin, il présente le projet de visuel relatif à la soirée des récompenses du mois de novembre 2021.

## **II. CALENDRIER DU MOIS DE JANVIER 2022**

Un point sur le calendrier et sur les échéances à venir est effectué jusqu'au 31 janvier 2022, date du prochain Comité de Direction.

## **III. DEMANDE DU FC BOURGUISAN**

Le Président informe les membres du Comité de Direction du souhait du FC BOURGUISAN (42023 – BOURG-ARGENTAL) d'intégrer le District Drôme-Ardèche de Football. En effet, le club souhaite pouvoir évoluer contre des clubs de son bassin de vie : AS Cançoise Villevoçance, AVS Roiffieux, US Davézieux, FC Annonay, Foot Mont Pilat. Le fait d'évoluer dans le District de la Loire leur apparait comme un frein à leur développement.

Le District de la Loire a d'ores et déjà donné un avis favorable. Le Comité de Direction répond à la majorité favorablement à la demande du FC BOURGUISAN.

Le comité directeur, conformément à de précédentes délibérations du même ordre, valide le principe d'intégration des équipes de ce club, pour la saison 2022/2023 au niveau où elles seront classées, dans le District de la Loire, à la fin de la saison 2021/2022.

Concernant le statut de l'arbitrage il est rappelé au Club de Bourg ARGENTAL le règlement appliqué en Drôme-Ardèche depuis son adoption en Assemblée Générale du 9 septembre 2022. Les arbitres d'un club évoluant en Drôme Ardèche ne peuvent arbitrer que pour les compétitions Drôme-Ardèche.

## **IV. RESSOURCES HUMAINES**

Conformément à l'article 15.2 des statuts, le Comité de Direction donne son aval au Président pour la signature de la transaction datée du 18 Décembre 2021 (CPH ANNONAY – RG F21/00012).

## **V. DOSSIER NOUVELLES PRATIQUES**

Y. VALLET informe de deux évènements qui se dérouleront en Drôme-Ardèche au courant du printemps 2022 :

- Du 31/03 au 04/04 : L'Equipe de France de Beach Soccer effectuera un stage à Vesseaux.
- Du 5/04 au 7/04 : L'ensemble des CTR en charge du Beach Soccer effectueront un séminaire au District.



C. BRESSON et D. D'AGOSTINO informent de la création d'une compétition Beach Soccer en Drôme-Ardèche à compter du printemps 2022. Le format de la compétition sera présenté lors du prochain Comité de Direction (31 janvier 2022).

Dans ce cadre, Y. VALLET évoque également un besoin de formation pour les futurs acteurs de cette compétition : éducateurs / arbitres.

Enfin, il est constaté le manque de matériel pédagogique afin de développer ces nouvelles pratiques fédérales : filets de tennis-ballon, kit de golf foot, etc... Une étude de prix va être menée afin d'acquérir du matériel pédagogique dans le but de donner un essor au développement de ces pratiques.

## **VI. WEEK-END BENEVOLES A CLAIREFONTAINE**

Le weekend du 29 et 30 Janvier 2021, une organisation est mise en place pour accueillir à Clairefontaine six de nos bénévoles Drôme-Ardéchois. L'objectif de ce weekend est de valoriser et fidéliser les bénévoles qui donnent de leur temps pour le football Français et plus particulièrement les nouveaux licenciés dirigeants. Une occasion donc pour convier des "jeunes" bénévoles engagés et d'en faire émerger une nouvelle génération en leur faisant découvrir toute la dimension sociale et culturelle du football.

Dans ce cadre, un appel à candidature a été effectué auprès des clubs. Les bénévoles retenus pour participer à ce rassemblement seront avisés avant le vendredi 14 janvier 2022.

## **VII. MEDAILLES DE DISTRICT**

Comme à l'accoutumé, il est demandé aux membres du Comité de Direction de proposer des bénévoles qui pourraient être récompensés de la médaille du District. Les membres du Comité de Direction effectueront leurs propositions respectives lors d'une prochaine séance.

## **VIII. ARBITRAGE**

N. BRUNEL fait part aux membres de la nouvelle structuration de la commission en Arbitrage. En effet :

1. Julien LELONG (Arbitre au niveau R3) intègre la commission. Il aura notamment un rôle d'ambassadeur de l'arbitrage sur le SUD de nos deux départements.
2. Allan LE JEUNE effectuera les vérifications des compétitions seniors relatives au statut des éducateurs.
3. Michel POMMIER effectuera les vérifications des compétitions jeunes relatives au statut des éducateurs.

Il évoque également une organisation différente pour la commission du Statut de l'Arbitrage :

Baptiste PROTOY intègre la commission et sera formé par V. BRET et N. BRUNEL sur cette fin de saison. L'organisation du travail au sein de la commission sera évoquée lors d'une prochaine séance.

V. BRET fait également un retour sur les réunions de secteur en arbitrage. Il souligne la forte implication des 79 clubs présents lors de ces quatre réunions : VESSEAUX – CHABEUIL – SABLONS – DONZERE.

## **IX. REUNIONS DE SECTEUR**

À la suite du dernier Comité de Direction, quelques ajustements de lieu et de date sont effectués pour les réunions de secteur du début d'année 2022 :

<b>Secteurs</b>	<b>Clubs support</b>	<b>Lieux</b>	<b>Dates</b>	<b>Horaires</b>
1 - 2	Sablons	Sablons	07/03/2022	18h30
3 - 4	La Voulte	Stade	21/02/2022 à valider	18h30
5 - 6	Vallon Pont d'Arc	Salle vers la gendarmerie	17/02/2022	18h30
7 - 8	Châteauneuf de Galaure	Salle du Lavoir Châteauneuf de Galaure	21/03/2022	18h30
9 - 10	FC Portois	Portes les Valence	28/02/2022	18h30
11 - 12	Allan	Salle des mariages à la Mairie	04/04/2022	18h30

Les membres établissent ensuite un premier jet de l'ordre du jour de ces réunions. Celui-ci sera arrêté lors de la prochaine séance du 31 janvier 2021 :

#### I. HORAIRES DES COMPETITIONS

N. PELIN présente les « conclusions » du groupe de travail

#### II. REFONTE DES CHAMPIONNATS JEUNES :

P. AUBERT mettra en place un groupe de travail qui se réunira deux fois courant janvier afin de proposer un projet lors du prochain Comité de Direction.

#### III. REFONTE DE LA PYRAMIDE DES COMPETITIONS SENIORS :

Cette étude sera menée ultérieurement. Aucune proposition ne sera effectuée lors des prochaines réunions de secteur.

#### IV. CHALLENGE DU FAIR-PLAY :

Le challenge du fair-play était une des lignes du projet de l'équipe de direction. Aussi, celui-ci décide de le remettre au goût du jour. Un groupe de travail est constitué et sera piloté par L. JULIEN.

P. FAURIE P. BRUYAT et T. FONTANILLS participeront à ce groupe de travail. Une proposition sera effectuée au prochain Comité de Direction.

#### X. MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION

Le Président informe les membres de la démission de Bruno COURTHIAL du Comité de Direction à la suite d'une mutation professionnelle. Les membres du Comité de Direction souhaitent à Bruno une pleine réussite dans ses nouvelles missions.

#### XI. AMENAGEMENT DU BATIMENT - INVESTISSEMENT

R. ARNAUD évoque les travaux et aménagement en cours au sein du bâtiment :

1. Une partie de l'étanchéité du deuxième étage va être effectuée car une fuite est apparue dernièrement.
2. Le salle ETD va être aménagée afin de permettre à chacun d'avoir un espace de travail adapté.
3. L'ancienne cuisine va être aménagée en buanderie afin que la logistique textile soit plus simple. Cela permettra également de réduire les frais relatifs à la laverie.

4. À la suite de la note de service du 17 décembre 2021, le bureau occupé actuellement par R. ARNAUD va être aménagé afin que celui-ci puisse également accueillir T. FOURNEL.
5. La signalétique du bâtiment va être effectuée prochainement (mise en place du logo sur la façade).

R. ARNAUD informe également de l'avancement des investissements relatifs au renouvellement du parc informatique et de la mise en conformité de notre système informatique :

1. Le remplacement des ordinateurs (salariés + commissions) est terminé.
2. Le remplacement de l'ancien serveur et la migration vers Microsoft AZURE est également terminée.

Les membres du Comité de Direction Roland remercie R. ARNAUD pour son investissement dans ce projet complexe.

## **XII. POINT D'ETAPE PROJET TECHNIQUE**

Y. VALLET effectue un bilan à mi saison du travail effectué par l'Equipe Technique Départementale et informe que les résultats sont conformes aux objectifs fixés en début de saison.

### **1. STRUCTURATION ET ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS :**

Il informe des dates des remises de LABEL : Celles-ci seront certainement modifiées en raison de l'épidémie COVID 19. Il énumère également les clubs en démarche de structuration pour la saison 2021/2022. Il informe de la mise en place d'une formation décentralisée à destination des dirigeants de clubs. Cette formation sera effectuée dans chaque zone (Nord / Centre / Sud) dans le courant du mois de janvier.

### **2. FOOT EN MILIEU SCOLAIRE : FOOT A L'ECOLE (1<sup>ER</sup> DEGRE)**

Il informe que 30 clubs sont entrés dans la démarche Foot à l'Ecole. Dans ce cadre, il souhaite que les techniciens encadrent la séance 0 en collaboration avec les clubs dans les écoles. Il mentionne qu'une formation « Football à l'Ecole Primaire » sera mise en place les 4 et 5 Février (Centre Drôme). Cette formation coanimé par le District Drôme-Ardèche de Football, l'Education Nationale (Conseillers Pédagogiques Départementaux) et l'Union Sportive des Ecoles Primaires (USEP) dans le but de délivrer un agrément pour intervenir dans le temps scolaire. D'autres Fédérations Sportives participeront à ces échanges.

### **3. FOOT EN MILIEU SCOLAIRE : CHAF / SECTIONS SPORTIVES (2<sup>ND</sup> DEGRE)**

Il informe de la consolidation de la section sportive de Vals les Bains. Les clubs locaux (ASSAF Sud Ardèche– US Vals les Bains – US Portes Hautes Cévennes – FC St Didier sous Aubenas) vont collaborer et mutualiser leurs compétences pour encadrer cette section et lui donner un second souffle. Cette section sportive est la première de Drôme Ardèche et a été créée dans la fin des années 80.

### **4. FORMATION EDUCATEURS :**

Il présente le calendrier de formation du mois de janvier 2022.

### XIII. QUESTION DIVERSES

P. AUBERT informe de l'annulation des Compétitions Futsal Jeunes les 18 et 19 décembre dernier en raison de l'épidémie COVID 19. Les tours de qualification relatifs à cette compétition des 8 et 9 janvier 2022 seront également annulés. Le calendrier de cette compétition sera aménagé en fonction de l'évolution de l'épidémie COVID 19.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 22H00.

Le Président,  
**Jean-François VALLET**



Le Secrétaire Général,  
**Roland ARNAUD**

